



musicologie
université
François-Rabelais
Tours

master meef musique

Préparation
aux concours
CAPES-CAFEP

Devenir professeur
d'éducation musicale
& chant choral
en collège-lycée

métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation

un capes pour un métier



Écrites ou orales, les épreuves du Capes d'Éducation musicale et de chant choral sont au plus près de l'exercice du métier de professeur.

Si la préparation à l'admissibilité consolide et élargit l'indispensable culture artistique et technique validée par la licence, les épreuves d'admission initient déjà à ce qui sera la réalité quotidienne du métier faite de constructions de séquences, d'arrangements de chant, de direction de chœur assise sur une technique vocale irréprochable.

se former pour le concours, c'est donc aussi enrichir et préparer la boîte à outils du futur enseignant

Les aptitudes attendues de la part du candidat :

- ▲ **Maîtrise** des savoirs musicologiques et techniques
- ▲ **Aisance** à mettre des œuvres artistiques en dialogue
- ▲ **Capacité** à adapter pour des élèves les connaissances et compétences acquises durant la formation universitaire
- ▲ **Aptitude** à s'interroger sur l'épistémologie et sur la pratique professionnelle
- ▲ Et **plus que tout** : faire montre de qualités de musicien



les épreuves capes cafep

Deux épreuves écrites (admissibilité) : avril coef. 1

- ◀ Épreuve technique (3H30 + 2H30) :
écriture / relevé et commentaire
d'écoutes.
- ◀ Culture musicale et artistique (5H) : dissertation
dans l'esprit des programmes.

Deux épreuves orales (admission) : juin coef. 2

- ◀ Mise en situation professionnelle (5H de préparation) : mettre en dialogue
des œuvres tirées d'un corpus artistique imposé dans l'esprit de la construction
d'une séquence d'éducation musicale en collège, et exécution d'un chant
accompagné (piano, guitare...) choisi par le jury parmi trois partitions travaillées
pendant l'année par le candidat.
- ◀ Conception d'un projet musical (5H de préparation) : conception et mise en
œuvre (avec un chœur à voix égales, un séquenceur, un piano) d'un projet musical
à partir d'une partition imposée en tenant compte du contexte géographique et
social supposé d'un établissement scolaire.

*Le concours du CAPES-CAFEP
est présenté lors de la première année de MASTER*



contenu des 4 pôles

le métier d'enseignant

Ces enseignements sont communs à tous les MASTER MEEF : des cours de didactique générale, de psychologie de l'enfant sont dispensés par l'ESPE une 1/2 journée par semaine à l'ESPE de Fondettes, le vendredi matin en M1 et le mercredi matin en M2.

enseigner l'éducation musicale

Des séances de travail (éducation musicale) avec des élèves sont filmées dans une salle de classe et analysées en temps réel dans une salle annexe par des enseignants aguerris et des Inspecteurs pédagogiques en compagnie des étudiants. Les extraits sélectionnés pour leur pertinence sont réutilisés en cours pour appuyer la réflexion pédagogique de l'étudiant.

le corps, la voix, la présence

L'étudiant en MASTER possède déjà une solide technique vocale puisqu'il est titulaire d'une licence. Il apprend à utiliser son corps dans l'espace pédagogique et scénique, à diriger un chœur (en situation réelle avec des adolescents) depuis un pupitre ou un clavier, à anticiper les problèmes d'apprentissage de ses élèves et à faire acquérir toutes les compétences vocales et gestuelles recensées dans les programmes de collège. Une interaction constante entre les trois formateurs (un metteur en scène ; un acteur chanteur spécialiste de la déclamaion et de la gestique baroque ; un chef de chœur spécialiste des voix d'enfants et d'adolescents) permet à l'étudiant de maîtriser toutes les étapes d'acquisition des élèves dans tous les projets musicaux du secondaire (en classe et sur scène). Une convention avec les rencontres chorales *Schoralia* de l'académie Orléans-Tours (sous la tutelle de M. L'Inspecteur Pédagogique d'éducation musicale) permet en M2 d'appliquer de façon concrète tous les acquis dans ce domaine.

culture musicale et artistique

Préparation aux épreuves écrites et orales du CAPES. Lien entre les différentes disciplines artistiques. Arrangement traditionnel et assisté par ordinateur. Techniques de la dissertation. Commentaire comparé. Didactique spécifique de l'éducation musicale.

- ▲ Enseignants dpt musicologie (université François-Rabelais)
- ▲ Enseignants ESPE (École Supérieure du Professorat et de l'Éducation)
- ▲ Professionnels de la scène :
 - chanteur spécialiste de la déclamaion
 - acteur
 - metteur en scène
 - chef de chœur spécialiste de la voix d'enfant
 - musiciens
- ▲ Professeurs d'éducation musicale en poste en collège-lycée
- ▲ Partenaires :
 - Institut Supérieur de la Formation de l'Enseignement Catholique
 - Centre de Formation des Musiciens Intervenant
 - Les Jeunesses Musicales de France
- ▲ IA-IPR de Musique (Rectorat)

enseigner l'éducation musicale

faire découvrir et pratiquer la musique
dpt Musicologie à Tours

culture musicale et artistique

confirmer une base universitaire, culturelle et technique
dpt Musicologie à Tours

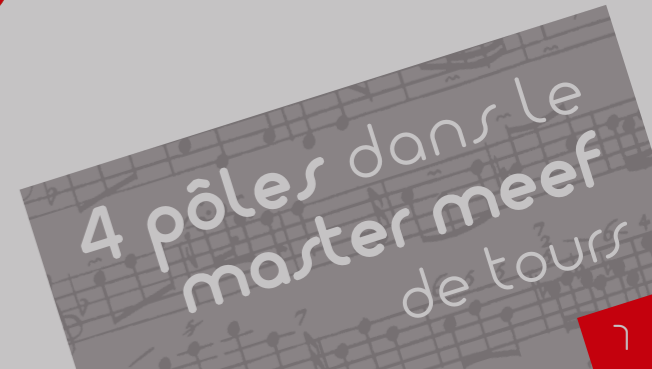
le corps, la voix, la présence





les outils indispensables et efficaces
dpt Musicologie à Tours

le métier d'enseignant




autorité, éthique, responsabilité
ESPE à Fondettes

Complémentarité de intervenants pour chaque pôle







UE1.1	Faire cours		*19
EC1	La relation enseignant-élève		4
EC2	Connaître les processus d'apprentissage		6
EC3	Évaluer : formes et modalités de l'évaluation		6
EC4	TICE : Aspects réglementaires		3
UE1.2	Analyse de la pratique		8
EC1	Préparation		4
EC2	En conditions		4
UE1.3	Le corps et la voix		36
EC1	Déclamation, langage du corps, langages musicaux dans l'espace scénique et l'espace pédagogique		18
EC2	Le corps dans l'espace scénique		6
EC3	Gestique élémentaire de direction		12
UE1.4	Culture musicale et artistique		36
EC1	Religion, musique et société		12
EC2	Grands repères de l'histoire de la musique et des autres arts dans la pratique de l'éducation musicale		18
EC3	Liens inter-artistiques utiles à la pratique de l'éducation musicale		6




+ 1 SEMAINE DE STAGE

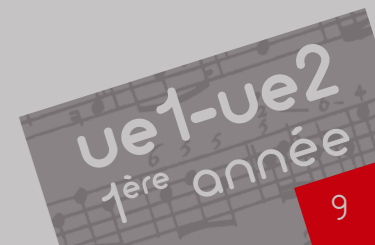
UE1.5	Écriture et arrangement		48
EC1	Écriture mélodique à 2 voix égales		12
EC2	Arrangement assisté par ordinateur		6
EC3	Écriture tonale par fragments		18
EC4	Accompagnement clavier sur chiffrages anglo-saxons (basé sur EC1 et EC2)		12
UE1.6	Dissertation		48
EC1	Techniques de la dissertation		6
EC2	Mise en forme, esprit des programmes et attentes du jury		24
EC3	Approche des domaines de compétence		18
UE1.7	Didactique de l'écoute		36
EC1	Commentaire comparé		18
EC2	Relevé de fragments		18
UE1.8	Langue vivante		20
Total			251





* nombre d'heures de cours

UE2.1	Faire classe		20
EC1	Être, avoir et faire autorité		8
EC2	Prendre en compte la diversité des publics ⁽¹⁾		12
UE2.2	Analyse de pratiques		8
EC1	Sur les dimensions sociologiques et institutionnelles		8
UE2.3	Le corps et la voix		54
EC1	Le corps dans l'espace pédagogique		6
EC2	Le corps dans l'espace scénique		6
EC3	Technique d'apprentissage de chœur avec un public de scolaires (en situation réelle)		24
EC4	Déclamation, langage du corps, langages musicaux dans l'espace scénique et l'espace pédagogique		18
UE2.4	Culture musicale et artistique		12
EC1	Histoire des arts au brevet des collèges		3
EC2	Les grands repères du jazz et des musiques actuelles pour la pratique de l'éducation musicale		9


+ 3 SEMAINES DE STAGE

UE2.5	Écriture et arrangement		66
EC1	Écriture mélodique à 2 voix égales		12
EC2	Arrangement assisté par ordinateur		12
EC3	Arrangement styles savants		18
EC4	Accompagnement clavier sur chiffrages anglo-saxons (basé sur EC1, 2, 3 et 5)		12
EC5	Arrangement styles modernes		12
UE2.6	Didactique de l'éducation musicale		84
EC1	Axe « percevoir » du programme des collèges		18
EC2	Élaboration de séquences de collège		18
EC3	Conception du projet musical		18
EC4	Séquences de travail d'écoute en classe		6
EC5	Préparation à l'admissibilité		12
EC6	Préparation à l'admission		12
UE2.7	Pratique de l'éducation musicale		12
EC1	Pratiques innovantes		6
EC2	Analyse de pratiques : préparation		3
EC3	Analyse de pratiques : devant élèves		3
Total			256









UE3.1 Adapter son enseignement au contexte  *31		
EC1	Connaître l'EPLE et travailler en équipe dans et hors de l'école	13
EC2	Prendre en compte la diversité des publics ⁽²⁾	12
EC3	Évaluer : l'évaluation par compétences, le socle commun de connaissances et de compétences	6
UE3.2 Analyses de pratiques  9		
EC1	Sur les gestes professionnels	9
UE3.3 Le corps et la voix  18		
EC1	Synergie corps-espace dans les activités de pratique musicale et d'activités d'écoute en classe	12
EC2	Le corps dans l'espace scénique	6
UE3.4 Journées d'étude : didactique de l'éducation musicale  24		
EC1	La voix de l'enfant	6
EC2	TICE spécifiques à l'éducation musicale (niveau 1)	6
EC3	L'évaluation	6
EC4	Projet musical	6

+ 9H/SEMAINE EN RESPONSABILITÉ EN COLLÈGE

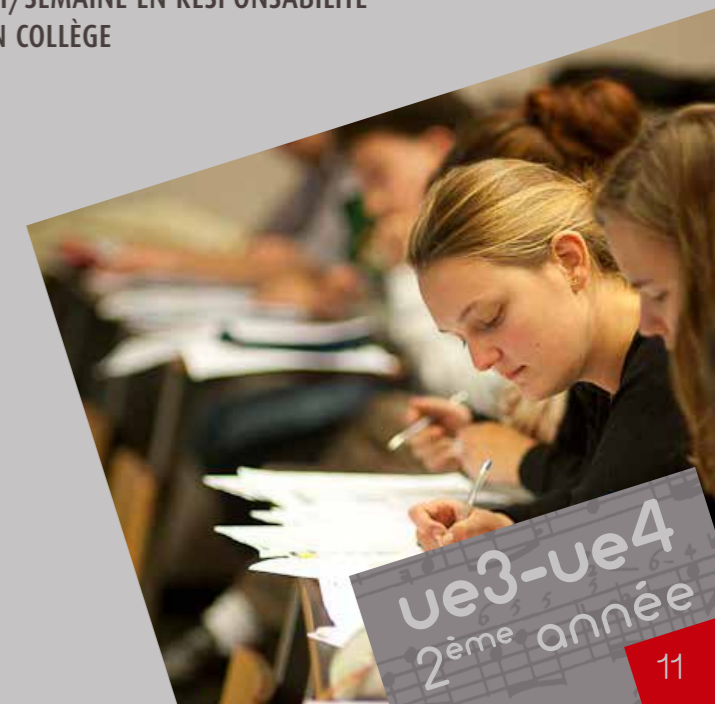
UE3.5 Création et interdisciplinarité  27		
EC1	Cinéma et éducation musicale	9
EC2	Percussions corporelles	6
EC3	Création de chansons	12
UE3.6 Langue vivante 20		
UE3.7 Les pratiques de l'éducation musicale/ stage  39		
EC1	Analyse de pratique en collège	9
EC2	Ilôts bonifiés	6
EC3	Brainstorming	6
EC4	Echanges de pratiques pédagogiques en primaire	6
EC5	Méthodologie du mémoire (liens secondaire-primaire)	6
EC6	Méthodologie du mémoire (sur expériences de stage en collège)	6
EC7	Suivi de stage	**4
Total		168

* nombre d'heures de cours
** par étudiant

UE4.1 Inscrire son enseignement et son action dans un cadre  34		
EC1	Connaître le système éducatif	10
EC2	Gérer les situations difficiles	10
EC3	Accompagner la réussite de tous les élèves	12
UE4.2 Analyses de pratiques  7		
EC1	Sur les manières d'agir	7
UE4.3 Le corps et la voix  18		
EC1	Le corps dans l'espace pédagogique	6
EC2	Le corps dans l'espace scénique	12
UE4.4 Journées d'étude : didactique de l'éducation musicale  27		
EC1	Laïcité et éducation musicale	3
EC2	TICE spécifiques à l'éducation musicale (niveau 2)	6
EC3	L'évaluation	6
EC4	L'élève spectateur (MMT, AMT, JMF, Opéra, Temps Machine, Petit Fauchoux)	12
UE4.5 Création et interdisciplinarité  33		
EC1	Invention mélodique	6
EC2	Soundpainting	6
EC3	Situations particulières - Question transversale	9
EC4	Pédagogie des jeux vocaux	12

UE4.6 Les pratiques de l'éducation musicale/ stage  18		
EC1	Brainstorming	6
EC2	Méthodologie du mémoire	12
EC3	Mémoire	0
EC4	Accompagnement de stage	4
Total		137

+ 9H/SEMAINE EN RESPONSABILITÉ EN COLLÈGE



ue3-ue4
2^{ème} année

Le référentiel métier

Les compétences développées par notre formation



A • Référentiel commun à tous les professeurs et personnels d'éducation

1 Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation

- Faire partager les valeurs de la République
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

2 Les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves

- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

3 Les enseignants et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative

- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les partenaires de l'école
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

B • Référentiel de compétences des professeurs

1 L'enseignante ou l'enseignant, professionnel porteur de savoirs et d'une culture commune

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française à des fins d'enseignement et de communication
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice du métier

2 L'enseignante ou l'enseignant, praticien expert des apprentissages

- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

4 SEMAINES DE STAGES EN établissement M1 :

- ◀ 1 semaine (vers la Toussaint) : stage d'observation.
- ◀ 2 semaines (une en février, l'autre en mai) : stage de pratique accompagnée par un tuteur : l'étudiant prend en main des classes.
- ◀ 1 semaine (5 demi-journées consécutives ou non en fonction du lieu choisi) : stage d'ouverture : conservatoires, studios, Opéra, Institutions musicales, étranger etc.

9H/ Semaine en établissement en M2 :

(le lundi et mardi matin)

- ◀ Les étudiants reçus au concours, deviennent fonctionnaires-stagiaires et sont rémunérés sur la base d'un mi-temps. Accompagnés par un tuteur dans l'établissement d'accueil, ils prennent des classes en pleine responsabilité. Une réflexion critique, fondée sur la pratique pendant le stage et menée selon les critères et les exigences de la recherche universitaire est nécessaire à la rédaction d'un mémoire professionnel (soutenance en fin d'année universitaire). Un jury de titularisation qui s'appuie sur l'avis du chef d'établissement et de l'Inspecteur Pédagogique Régional décide de la titularisation du fonctionnaire-stagiaire.



Le terrain

En plus des stages : contacts réguliers avec des élèves et leurs enseignants

La situation géographique privilégiée du département de musicologie permet des **interactions permanentes** entre « **savoirs théoriques** » et « **savoirs pratiques** ».

Pendant les deux années de MASTER, les étudiants sont **en contact régulier avec les élèves** du collège P.-L. Courier situé dans la même cour à 20 mètres ainsi qu'avec les élèves des lycées Paul-Louis-Courier et Sainte-Ursule (situés à proximité). Des séances de cours d'éducation musicale avec les élèves sont régulièrement organisées permettant aux enseignants de ces classes (qui interviennent aussi dans la formation) de s'appuyer sur des éléments pédagogiques concrets de terrain. Des élèves d'autres établissements (Bourges, Montluçon etc.) sont aussi invités ponctuellement au département de musicologie à des actions pédagogiques ciblées et organisées par les étudiants en MASTER MEEF musique.



L'informatique musicale tient une grande place dans le nouveau métier d'enseignant d'éducation musicale et donc dans sa formation. La maîtrise de cet outil ainsi que des outils plus courants tels que **traitement de texte, powerpoint, édition audio-vidéo** est indispensable à tout enseignant. En deuxième année, les étudiants en M2 maîtrisent ces outils et apprennent à les utiliser avec leurs élèves.

D'une façon générale pendant tout le MASTER (M1 et M2) les étudiants utilisent les **puissantes ressources de l'Espace Numérique de Travail de l'Université (Célène)** pour créer leurs propres pages internet et mettre en commun leurs connaissances : différents wikis, forums fermés, création de quizz musicaux en ligne, captation vidéo etc. C'est leur quotidien en dehors des cours.

Tous les enseignements dispensés dans la formation sont **filmés et consultables** par les étudiants à tout moment. Ils ont accès en ligne aux commentaires de leurs enseignants qui valident les compétences disciplinaires et pédagogiques au fur et à mesure de l'année.

Grâce à un **partenariat privilégié** avec plusieurs établissements (collège-lycée P.L.-Courier et Lycée Ste-Ursule) des activités pédagogiques réelles d'éducation musicale sont filmées avec des élèves et commentées en direct dans une salle de visionnage avec des enseignants, des metteurs en scène des chef de chœur etc.



questions

L'éducation musicale est-elle (considérée comme) une "matière secondaire" au collège ?

"C'est de l'histoire ancienne ! Elle participe à la maîtrise du Socle Commun de Connaissances et de Compétences. De plus le rayonnement qu'apporte un spectacle de fin d'année lui confère une place importante dans la vie de l'établissement".

Si je ne suis pas pianiste, aurai-je mes chances ?

Bien sûr mais avec du travail et beaucoup d'investissement personnel. Faire des accompagnements de qualité et musicaux ne signifie pas être concertiste. Il faut prendre le temps de travailler pour progresser, nous sommes tous musiciens !

Faut-il une licence de musicologie pour s'inscrire en MASTER ?

Toute licence permet une inscription en MASTER mais une licence de musicologie est bien sûr fortement conseillée.

Après mon CAPES, pourrai-je passer l'agrégation ? À quelles conditions ?

Après le CAPES et surtout avec le MASTER en poche (obligatoire) vous pourrez demander un report d'un an pour tenter l'agrégation externe et vous préparez. Après vous intégrerez votre poste (certifié ou agrégé si vous êtes lauréat). Vous pourrez plus tard dans votre carrière tenter l'agrégation interne (5 ans d'ancienneté obligatoire)

Je ne souhaite pas enseigner en collège mais en lycée. Quelles sont mes chances ?

Faibles dans un premier temps, il ne faut pas se le cacher.

Quel est le salaire un professeur d'éducation musicale ?

Environ 2.000€ bruts en début de carrière / environ 3.600€ bruts en fin de carrière

Le métier de professeur de musique est-il le même que celui de l'enseignant que j'ai eu étant moi-même au collège ?

Enseigne-t-on toujours la flûte à bec ?

Aujourd'hui être professeur d'éducation musicale implique de mener auprès des élèves des actions pédagogiques visant à percevoir, produire et créer de la musique. La voix et l'outil informatique sont au centre de ces apprentissages, pas les flûtes à bec en plastique !

Quel est la matière essentielle que je dois travailler en priorité ?

La voix est l'outil indispensable du professeur d'éducation musicale ! D'aucuns la considèrent comme secondaire par rapport aux matières théoriques : c'est se méprendre dangereusement sur le métier actuel. Les élèves ne sont d'ailleurs pas dupes : la légitimité et le respect se gagnent en quelques secondes lorsque le professeur chante pour la première fois devant eux.

Pourquoi deux lieux de formation ?

Une fois par semaine, les étudiants de toutes les disciplines sont regroupés à l'ESPE de Fondettes. Le reste du temps, la formation et la préparation au concours se déroulent au département de musicologie à Tours.

Suis-je assuré d'avoir un poste une fois mon CAPES (ou CAFEP) en poche ?

Oui. Avec un CAPES, vous avez la certitude d'obtenir un poste (mais vous ne décidez pas du lieu, vous émettez des vœux). Avec un CAFEP, c'est à vous de démarcher les chefs d'établissement.

« Prof de musique » ou « professeur d'éducation musicale » ?

Le professeur de musique enseigne un art par ses techniques et en vise la maîtrise par ses élèves. Au collège et au lycée, le professeur d'éducation musicale développe la dimension musicale de la culture générale de l'élève. Il construit une « attitude » de citoyen du sonore musical où le sens critique et la curiosité s'adosent à une culture organisée et des expériences pratiques.

Combien de temps par semaine travaille un professeur de musique ?

18H devant des élèves (cours, chorale, autres). Il faut ajouter les heures de préparation de cours, des réunions, conseils de classe, des activités pédagogiques, des spectacles, des ateliers qui font partie intégrante du métier.

Où sera mon poste en M2 ? Et une fois titulaire ?

Dans l'académie dans laquelle vous avez préparé le concours, en principe aussi proche que possible de la ville universitaire - en fonction des postes disponibles toutefois. Une fois titulaire, vous participez au mouvement national. Pensez à passer votre permis de conduire avant le M2 !

Quelles différences entre le CAPES et le CAFEP ?

Le CAFEP (certificat d'aptitude à la fonction d'enseignant du privé) prend très exactement la forme du CAPES - mêmes épreuve, mêmes conditions - et permet d'enseigner dans les établissements privés catholiques associés à l'état par contrat.

Avec un CAPES, que peut-on faire à part professeur de musique en collège ?

Les compétences acquises peuvent être valorisées dans de nombreuses activités de médiation, en lien avec les parcours d'éducation artistique et culturelle. La connaissance du fonctionnement de l'institution scolaire sera évidemment un plus pour ce type d'activités :

- Documentation et conception d'outils pédagogiques
- Approches de la culture musicale
- Conception de concerts éducatifs et d'ateliers de pratique musicale
- Responsable des actions culturelles d'ensembles musicaux, de lieux de concerts

réponses

nos résultats


- ▲ La formation à Tours obtient d'excellents résultats aux concours du CAPES-CAFEP depuis plusieurs années
- ▲ Derniers résultats
 - 100 % de réussite
 - 11 admis dont 8 classés parmi les 22 premiers (sur 80 postes pourvus au concours)







5 rue François-Clouet - 37000 TOURS

 02 47 36 77 33


 www.musicologie.univ-tours.fr

 musique@univ-tours.fr

 olivier.carrillo@univ-tours.fr

secrétariat
responsable master

Formation commune (ESPE Fondettes)

secrétariat  02 38 49 26 00

Conception graphique • Alexandra Louvaut
Photographies® • R. Angeli • D. Bourry • D. Darrault
Y. Mailier • M. Pétry • Fotolia.com

